

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 25302 - 2016 B 03835 - 822 152 666 - HOLDING PONS MICHEL



Dossier des comptes annuels

Pour l'exercice
du 01/01/2023 au 31/12/2023

-0-0-0-

SARL HOLDING PONS MICHEL

39 Bis Allée du Fin
33470 GUJAN-MESTRAS

-0-0-0-

SIRET : 82215266600019
APE : 6420Z

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Michel PONS
5A47FEC4AB4A4B0...

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			2 029	2 232
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 029	2 232
R E S U L T A T E X P L O I T A T I O N			-2 029	-2 232
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				900 000
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			24 805	14 548
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			24 805	914 548
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			19	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			19	
R E S U L T A T F I N A N C I E R			24 786	914 548
R E S U L T A T C O U R A N T A V A N T I M P O T			22 757	912 315

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L		
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	3 414	8 727
TOTAL DES PRODUITS	24 805	914 548
TOTAL DES CHARGES	5 462	10 959
R E S U L T A T N E T	19 343	903 588
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	261 197		261 197	260 797
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	261 197		261 197	260 797
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres	978 771		978 771	1 025 292
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	34 337		34 337	686
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	1 013 107		1 013 107	1 025 979
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 274 304		1 274 304	1 286 776

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	260 200	260 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	8 299	8 299
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	982 880	105 291
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 343	903 588
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 270 722	1 277 379
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	40	40
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128	630
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices	3 414	8 727
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 582	9 397
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 274 304	1 286 776

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'achat de l'immobilisation et amortis sur 5 ans en amortissement dérogatoire.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 261 197 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	260 797	400		261 197
TOTAL	260 797	400		261 197

Etat des créances = 978 771 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	978 771	978 771	
TOTAL	978 771	978 771	

Produits à recevoir par postes du bilan = 24 805 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	24 805
Disponibilités	
TOTAL	24 805

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 260 200 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	26 020	10	260 200
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	26 020	10	260 200

Etat des dettes = 3 582 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	40			
Fournisseurs	128			
Dettes fiscales & sociales	3 414			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 582			

Charges à payer par postes du bilan = 128 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	128
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	128

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 414 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-2 029		-2 029
Résultat financier	24 786		24 786
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	22 757	3 414	19 343

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Survenance d'un évènement significatif survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Ecarts de conversion :

Précision sur la nature, montant et traitement des écarts de conversion.

Informations diverses si significatives:

- Détail des produits et charges sur exercices antérieurs,
- quote-part de résultat sur opérations faites en commun,
- produits et charges exceptionnels,
- transfert de charges

Engagements Financiers donnés :

Néant..

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 24 805 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Associés intérêts courus c/c à encaisser(455870)	24 805
TOTAL	24 805

Charges à payer = 128 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	128
TOTAL	128

HOLDING PONS MICHEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 260 200 euros
Siège social : 39 bis allée du fin
33470 GUJAN MESTRAS
822 152 666 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 19 343,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice19 343,20 euros

A la réserve légale967,16 euros

Solde18 376,04 euros

Un prélèvement sur les réserves
- sur le compte « **autres réserves** »7 623,96 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à26 000,00 euros

À titre de dividende global à l'Associé Unique26 000,00 euros
Soit 1,00 euro par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 26 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter ce jour.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou

veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

- 26 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 26 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

- 26 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 26 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

- 26 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 26 000,00 euros

Certifié conforme

**La Gérance
Monsieur Michel PONS**

DocuSigned by:

5A47FEC4AB4A4B0...